

COLLOQUE SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# L'Église évangélique invitée au Palais Bourbon

Les députés de la majorité plurielle organisent le 20 février prochain un débat sur la question nucléaire en Polynésie. Pour l'Église évangélique de Polynésie française qui demande la levée du secret défense: « La balle est désormais dans le camp de l'Assemblée... ».

Le 20 février prochain, à l'initiative des députés "Verts" Michèle Rivasi et Marie-Réjane Aubert, l'Assemblée nationale accueille un colloque sur le thème, "Les essais nucléaires français en Polynésie : exigence de vérité et proposition pour l'avenir".

Les représentants de l'Église évangélique de Polynésie française (EPPF) sont sur la liste des invités.

Pour Ralph Teinaore, le secrétaire général de l'EPPF, « Ce colloque nous redonne de l'espoir. Le gouvernement français va peut-être se décider à lever le secret militaire qui pèse sur les archives de Mururoa ».

Au mois d'août dernier, au terme de son synode annuel, les délégués de l'Église avaient demandé à l'État de faire preuve de plus de transparence sur les conséquences sanitaires des essais. Cette requête a été reprise par le Conseil Œcuménique des Églises (COE) dans les conclusions de son assemblée générale qui s'est tenue en décembre dernier, au Zimbabwe. Le président du COE pour le Pacifique, le révérend Jabez Brince, interviendra au colloque sur le thème : "Pour une Initiative 'vérité' sur les essais nucléaires français".

Les Églises protestantes maintiennent leur pression et le pasteur Taarii Maraera, vice-président de l'EPPF, défendra la position de l'Église, en reprenant les conclusions de l'étude sociologique menée en 1997 par deux chercheurs néerlandais.

Cette étude avait mis en évidence l'inquiétude des anciens travailleurs polynésiens quant aux éventuelles conséquences des expérimentations sur leur santé.

La demande d'ouverture des archives n'est cependant pas du

seul fait des opposants "traditionnels" aux essais.

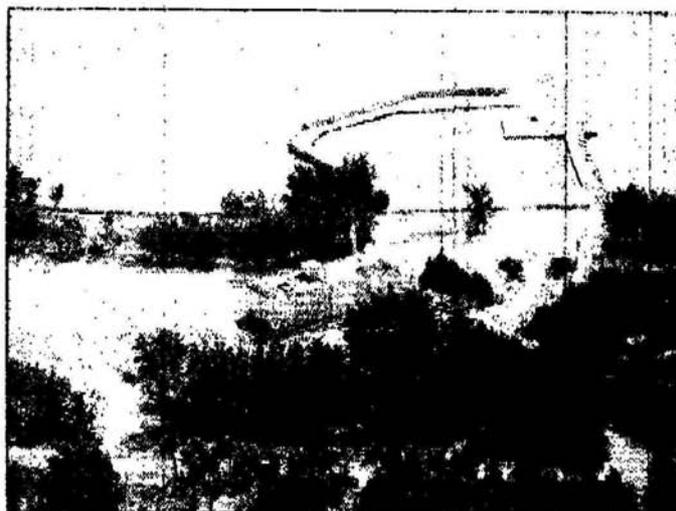
## Dossiers médicaux et relevés dosimétriques : secret défense

Le député Christian Battaille, auteur d'un rapport parlementaire sur les déchets nucléaires militaires français n'avait pas manqué de souligner, tout en reconnaissant l'effort de transparence de la France : « Les responsables du CEP ont certainement parfois abusé du secret défense pour retenir des informations qui concernaient pourtant toutes les personnes qui vivaient sur ou à proximité des sites... ».

Florent De Vathaire, épépidémiologiste de l'INSERM (Institut national de santé et de la recherche médicale) dont l'étude sur les cas de cancers en Polynésie avait révélé quelques zones d'ombre, notamment le taux élevé de cancers de la thyroïde dans un rayon de moins de 1000 kilomètres autour des sites, a également formulé son souhait d'accéder aux archives.

« Nous avons besoin des relevés dosimétriques effectués par l'armée lors des essais atmosphériques pour une question de crédibilité internationale. Le nucléaire a une très mauvaise image, (...) cela est dû à une absence de transparence de la part de ceux qui s'en occupent » nous avait-il déclaré en juin dernier.

Son argumentation était également scientifique, « Hiroshima n'a pas été nettoyée et la ville est aujourd'hui habitée. La population des 40 000 descendants des survivants du bombardement ne présente pas une incidence des cas de cancer supérieur à la moyenne internationale. Si les essais atmosphériques sont bien faits, ils laissent très peu de produits à long



Pour l'EPPF, il est nécessaire qu'un suivi médical ait lieu pour les travailleurs des sites nucléaires. Ici le site de Mururoa. (Photo d'archives WB)

terme comme le plutonium (...) Il en va autrement des isotopes à vie courte comme l'iode 131 qui provoquent, on l'a vu à Tchernobyl, des cancers de la thyroïde. Il peut y avoir exposition à l'iode sans que des traces persistent aujourd'hui », avait-il précisé.

Si les experts de l'Agence internationale à l'énergie atomique ont conclu en juillet dernier après deux années de recherche que les sites ne présentaient plus aucun risque, ils ne se sont pas prononcés : ce n'était pas l'objet de leur étude - sur les conséquences passées des essais atmosphériques.

## « La balle est dans le camp de l'Assemblée »

L'EPPF comme l'INSERM n'ont pu pour l'heure obtenir gain de cause : « Le ministre de la Défense a mis en avant le secret défense, il nous a été répondu que seule l'Assemblée avait le pouvoir de le lever. La balle est désormais dans son camp » déclare Ralph Teinaore.

Pour Gilles Marsauche, chargé de communication de l'EPPF, « Il ne s'agit pas de chercher des responsables coûte que coûte ou d'un combat entre pro et antinucléaires, mais de réitérer une demande afin que la lumière soit faite une bonne fois pour toutes sur les essais et qu'il y ait enfin un suivi médical des anciens tra-

vailleurs des sites ».

Un nouveau pas vient toutefois d'être franchi et la « culture de silence autour du nucléaire » qu'avait constaté Christian Battaille lors de son séjour polynésien, semble aujourd'hui dépassée. Le colloque n'illustre-t-il pas la volonté des élus français de ne plus se contenter des seuls avis « autorisés » ?

L'Assemblée nationale offre une tribune aux responsables de l'EPPF mais également aux militants antinucléaires français et locaux.

Roland Oldham et Gabriel Tetiarahi pour l'organisation Hit Tau, Angèle Teritatu pour "les Verts/Melura" et Hiro Tefaarek pour le Tavini s'exprimeront au Palais Bourbon. Le choix de ces intervenants n'est certainement pas le meilleur pour faire avancer un débat qui doit dépasser les clichés partisans, mais pouvait-il être autrement ? Le combat contre les essais nucléaires et la question de l'indépendance ont toujours été liées en Polynésie.

On pourra toutefois regretter l'absence au sein du colloque de représentants de l'AIEA, de l'INSERM ou du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) qui auraient été en mesure d'apporter quelques réponses techniques.